

## ***Appel à contributions***

### ***LES RECITS DE DEVELOPPEMENT DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES***

#### ***Colloque international Approche interdisciplinaire***

***Université Côte d'Azur***

***19- 20 novembre 2026***

#### ***Direction scientifique***

Daniel Ventura  
Maître de conférences en droit public  
Université Côte d'Azur  
[daniel.ventura@univ-cotedazur.fr](mailto:daniel.ventura@univ-cotedazur.fr)

#### **Objet du colloque**

Depuis 2015, les Objectifs de développement durable se sont imposés comme le cadre de référence de l'action multilatérale pour le développement et le pilier des efforts de légitimation des organisations internationales.

En s'appropriant cette matrice, structurée autour de 17 objectifs et 169 cibles, les organisations internationales ont réorienté leur action autour d'une grammaire simple et englobante prônant une vision universelle et consensuelle du développement : « pas de pauvreté » ; « faim 'zéro' » ; « bonne santé » etc.

La doctrine en sciences humaines s'interroge depuis une vingtaine d'années sur la fonction des « *buzzwords* », ou slogans, dans les politiques de développement, mettant en évidence l'existence d'un « *development speak* » à la fois dépersonnalisé, polysémique et permettant d'aligner des positions hétérogènes sans en résoudre les tensions (Cornwall, Brock, 2005). Si ces travaux ont permis de mettre en lumière les usages stratégiques de certains mots du développement, les sciences humaines et sociales ont laissé dans l'ombre des moyens de formation du sens plus structurés. C'est précisément le cas des « récits de développement » (ou « *development narratives* », Gulrajani 2022) qui se déploient au sein des organisations internationales et contribuent à structurer et mettre en oeuvre les mots d'ordre des ODD.

Les « récits de développement » s'entendent d'ensembles d'énoncés plus ou moins stabilisés qui diagnostiquent certaines causes de sous-développement pour fonder la légitimité de certains moyens et instruments qui donnent leur cohérence aux actions mises en œuvre. *Leaving no one behind* (PNUD), *One Health* (FAO, OMS), *Aid for Trade* (OMC), *Smart Development* (Banque mondiale), *Decent Work* (OIT) en sont autant d'exemples « labélisés ». D'autres formes de récits, plus diffus, existent par ailleurs : il en va du récit de développement alternatif fondé sur l'idéologie du « *Buen Vivir* », ou bien sur la « transformation radicale des systèmes alimentaires », la « *structural transformation* », ou bien encore l'« autonomie collective ».

## Problématisation

Loin de relayer une vision homogène du développement, les récits de développement se caractérisent plus que jamais par leur pluralité et leurs ambivalences : ils se déploient selon des lignes de fracture multiples, qu'elles soient géographiques (récits de coopération Nord/Sud, Sud/Sud) ; politiques (récits multilatéraux, souverainistes, solidaristes...), conceptuelles (récits fondés sur la croissance, l'innovation, les besoins essentiels, la durabilité, la réduction de la pauvreté...) ou encore instrumentale (récits fondés par exemple sur l'effectivité de l'aide au développement, ou bien sur le partenariat global pour le développement).

Tout l'enjeu du colloque réside dans la position singulière des organisations internationales vis-à-vis de ces dynamiques narratives. Elles apparaissent à la fois comme des actrices de la production des récits de développement, qu'elles contribuent à formuler, stabiliser et diffuser, et comme des espaces dans lesquels ces récits circulent, se traduisent, se reconfigurent et se confrontent. En d'autres termes, la pluralité d'acteurs qui traversent les organisations internationales – États membres, institutions partenaires, acteurs privés et organisations de la société civile – en font à la fois le vecteur et le réceptacle de l'enrichissement et de la complexification des approches du développement, tout autant que le lieu de cristallisation des tensions entre visions concurrentes.

Dans ce contexte, le colloque interrogera à la fois ce que les organisations internationales font aux récits de développement – en les produisant, en les stabilisant et en les mettant en circulation – et ce que ces récits font, en retour, aux organisations internationales, en orientant leurs pratiques, en structurant leur action et en affectant les conditions de leur légitimité. A cette fin, le colloque s'intéressera à la relation particulière de codépendance entre organisations internationales et approches du développement.

## Méthode

Il est proposé de réunir les conditions d'un dialogue interdisciplinaire à la croisée de la linguistique et de l'analyse du discours, des sciences de l'information et de la communication, de l'économie politique, de la science politique et du droit. Chacune de ces perspectives permettra de saisir, à partir de ses outils propres, les différentes dimensions de l'épanouissement des récits de développement : leur construction, leur circulation, leurs usages et leurs effets, et leur contestation, au sein des organisations internationales.

**Les contributions sont ainsi invitées à s'inscrire dans cette perspective en proposant des analyses fondées sur un ou plusieurs récits de développement précisément identifiés et portés, mobilisés ou contestés au sein d'organisations internationales données.**

## Présentation des panels

Les panels proposés ne correspondent pas à des cloisonnements disciplinaires : les contributions issues de tous les champs sont les bienvenues dans chacun d'entre eux, en fonction de leur approche et de leur objet d'étude.

### **Panel 1 – La construction des récits de développement (formes, langages et grammaire des récits dans les organisations internationales)**

*Comment les organisations internationales construisent-elles discursivement le développement ?*

Ce panel porte sur les modalités de construction des récits de développement au sein des organisations internationales.

Les contributions pourront par exemple analyser :

- les catégories, mots-clés et formules des récits (ex : « partenariat », « inclusion », « résilience », « transformation radicale », « innovation ») ;
- les structures narratives des récits (les problématisations, les liens de causalité, les horizons d'attente...);
- les procédés de mise en cohérence des récits ou de neutralisation des tensions ;
- les variations discursives selon les organisations (Banque mondiale, FAO, ONUDI, banques régionales de développement, etc.).

### **Panel 2 – La circulation des récits de développement**

*Comment les récits de développement circulent-ils, se transforment-ils, et que deviennent-ils en circulant ?*

Ce panel s'intéresse aux dynamiques de circulation des récits entre acteurs, organes et espaces.

Il pourra accueillir des contributions portant par exemple sur :

- les processus d'appropriation de récits de développement par les organisations internationales, leurs organes ou leurs partenaires ;
- les logiques de traduction, reformulation ou hybridation des récits ;
- les interactions entre OI, États, bailleurs, ONG et secteur privé ;
- les circulations de récits entre niveaux global, régional et national.

### **Panel 3 – Les effets juridiques et institutionnels des récits dans les organisations internationales**

*Que font les récits de développement au droit produit par les organisations internationales, à leurs fonctions et structures ?*

Ce panel examine les effets juridiques et institutionnels des récits de développement.

Les contributions pourront porter sur :

- les effets des récits sur le droit produit par les OI (normes, instruments, standards...);
- les transformations des mandats, fonctions et priorités de gouvernance ;
- les évolutions des structures institutionnelles ;
- les effets des récits en termes de légitimation ou de délégitimation de l’OI.

#### **Panel 4 – La contestation des récits de développement**

*Pourquoi et comment les récits de développement sont-ils contestés, et avec quels effets sur les organisations internationales ?*

Ce panel explore les contestations des récits de développement portés par ou autour des organisations internationales.

Les contributions pourront analyser :

- les formes de contestation explicites des récits dominants et le déploiement de contre-récits de développement dans l’organisation internationale (prises de position d’États, d’organisations internationales, d’acteurs de la société civile) ;
- les situations de concurrence entre récits au sein ou entre organisations internationales (coexistence de cadrages alternatifs, tensions pour imposer une vision légitime du développement) ;
- les écarts entre récits et pratiques et les formes de mise en cause que ces décalages suscitent (critiques internes, audits, controverses publiques) ;
- les processus de reconfiguration des récits, à travers des dynamiques de résistance, de reformulation ou d’appropriation critique.

#### **Modalités de soumission et calendrier**

**L’appel est ouvert aux chercheur. ses à tous les stades de leur carrière, y compris aux doctorant.es et aux jeunes docteur.es.**

Les propositions de contribution, d’une longueur d’environ 300 à 500 mots, indiqueront le titre provisoire de la communication, le panel dans lequel elle s’inscrit, le ou les récits de développement étudiés, le ou les cas empiriques mobilisés, ainsi que l’approche disciplinaire retenue. Une attention particulière sera portée aux propositions mettant en dialogue plusieurs perspectives disciplinaires.

**Les propositions pourront être envoyées au plus tard le lundi 1<sup>er</sup> juin 2026 à l’adresse suivante : [ladie@univ-cotedazur.fr](mailto:ladie@univ-cotedazur.fr)**

Les auteur.ices seront informé.es de la décision du comité d’organisation au plus tard le lundi 29 juin.

Les intervenant.es sélectionné.es devront transmettre, au plus tard le 2 novembre 2026, un résumé développé de leur communication (3 à 4 pages), destiné à faciliter la préparation des discussions.

Le colloque se tiendra à Nice, à la Faculté de droit et de science politique, le jeudi 19 et le vendredi 20 novembre 2026.

#### **Publication des actes**

Le colloque donnera lieu à une publication collective. Les modalités et le calendrier de remise des contributions seront précisés ultérieurement aux participant.es sélectionné.es.